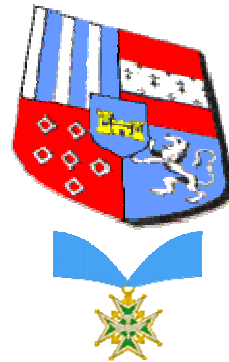
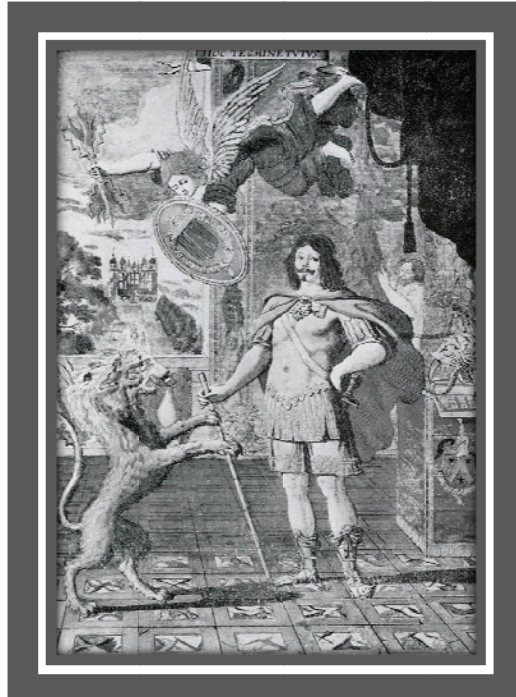




# Sébastien de Rosmadec

Ascendant ☉  
Allié ○

Désigné maréchal de France en 1599



Sébastien de Rosmadec, marquis de Tyvarlen (1576-1608), marquis de Rosmadec (1608-1613), comte de La Chapelle, baron de La Hunaudaye (1609-1613), baron de Molac, vicomte de Plehérel, seigneur de Pont-Croix, de Montafilant, de Penhoët, de Sérent, de Trebrimel, des Chapelles, de Quintin-à-Malestroit, de Sérent, de Coëtniel et de Coëtmenec'h, sénéchal héréditaire de Rohan, gentilhomme de la chambre du Roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, colonel général de l'infanterie en Bretagne, gouverneur de Dinan, chevalier de Saint-Michel, fut nommé chevalier du Saint-Esprit à la quatrième promotion sous Henri IV (2 janvier 1599) mais mourut à 47 ans, le 14 septembre 1613 à Rennes, sans avoir été reçu. S'étant distingué sous le nom de *marquis de Molac*, la mort l'empêcha de recevoir le bâton de Maréchal de France qui lui était destiné.

D'une famille distinguée de Bretagne, son père Tanguy de Rosmadec, sénéchal héréditaire de Rohan et lieutenant général du Roi en Bretagne, étant mort en 1574, il demeura à l'âge de 7 ans sans la tutelle de Marguerite de Beaumanoir sa mère, laquelle *étant vertueuse et généreuse*, l'éleva, non comme fils unique qu'il était, mais comme une personne de sa naissance et condition, *le jetant aussitôt hors de sa maison et de son pays*.

Par ses Lettres Parentes du mois de Novembre 1576, Henri III le créa marquis de Tyvarlan et comte des Chapelles puis sous Henry IV, il reçut de nouvelles Lettres pour mettre son marquisat sous le nom de Rosmadec.

En Bretagne le titre de baron est avantageux, comme celui seul qui donne rang, séance, et lieu de présider dans l'Ordre de la Noblesse aux États Généraux de ladite Province ; il se fit donc connaître sous le nom de Baron de Molac, et y a acquis tant dedans que dehors le Royaume, la réputation et l'estime de l'un des plus vaillants, et braves hommes de son temps, éloge qui lui a été donné plusieurs fois par la bouche du roi Henry le Grand.

Après être demeuré 3 ans en Italie, à son retour de France, il la trouva en armes, et eut l'honneur d'avoir la cornette blanche de l'armée Royale que commandait Monsieur le Prince de Conty.

En 1588, il épousa Françoise de Montmorency, fille aînée héritière de François de Montmorency, Chevalier de l'Ordre de Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, et Cornette général de feu Monseigneur Frère du Roi. La mariée apporte La Palue et Tresiguidy.

Le seigneur de Molac eu commandement de mettre sur pied une Compagnie de gens d'armes par Commission du Roi, donnée à Blois le 27 février 1589, ce qu'il fit, et la commanda en l'armée du Roi, et ailleurs, jusqu'au mois de mars 1590, après la mort de Toussaint de Beaumanoir, baron du Pont, qui commandait l'Infanterie de Bretagne comme premier Maître de Camp, et dont le régiment avait seul le Drapeau blanc.

Le Roi Henry IV, jugea à propos d'y envoyer le baron de Molac, neveu dudit défunt, et pour l'obliger à bien servir, l'institua Colonel général de l'Infanterie Française audit Pays, en laquelle charge il servit très dignement tout le temps de la guerre.

*Il commandait, au mois de mars 1589, la ville et le château de Josselin ou il s'était fortifié. Étant venu dans la ville pour y faire ses dévotions du Vendredi-Saint, il y fut presque surpris par Saint-Laurent, maréchal de camp du duc de Mercœur, et il n'eut que le temps de rentrer au château qui fut immédiatement investi. Molac s'y défendit jusqu'au mois de juillet suivant, que le manque de vivres le força de capituler. Deux ans après, Saint-Laurent mit le siège devant le château de Moncontour, dont la prise lui semblait d'autant plus facile que la Tremblaye, gouverneur de la place, en était sorti pour faire une entreprise sur Concarneau. A la nouvelle du siège, le marquis de Coëtquen, beau-père de Saint-Laurent, mais du parti opposé, marcha au secours de la place et s'avança jusqu'à Loudéac. Saint-Laurent marcha à sa rencontre, à la tête de 1,500 hommes de pied et de 300 chevaux, laissant seulement 500 hommes devant le château de Moncontour où la Tremblaye, revenu de son expédition, avait réussi à se jeter. Lorsque Saint-Laurent parut, à la pointe du jour, devant Loudéac, Molac, qui commandait l'infanterie qu'il avait reçue l'année précédente de Henri IV, le repoussa rigoureusement ; et pendant qu'il lui tenait tête, Coëtquen fit sortir sa cavalerie et tomba sur l'ennemi assez à temps pour dégager Molac menacé, malgré sa bravoure, de succomber sous le nombre. Ceux qui étaient restés devant Moncontour n'eurent pas plutôt appris la défaite et la fuite de leur chef, qu'ils abandonnèrent précipitamment leurs positions. La vaillance que Molac avait déployée au combat de Loudéac détermina le prince de Dombes à l'emmener avec lui devant Plimeu, qui ne tarda pas à être pris. Au siège de cette ville, comme à celui de Guingamp, où il fut blessé en montant à l'assaut, Molac fit des prodiges de valeur. Lorsqu'au mois d'octobre 1594, le maréchal d'Aumont vint attaquer le fort de Crozon, construit par les Espagnols sur un rocher escarpé, à l'entrée du goulet de Brest, Molac y commanda un corps de 3,000 Français. Dans l'assaut qui fut livré le 2 novembre, il attaqua les Espagnols avec une vivacité qui eût procuré la prise immédiate du fort si Ion eût employé toutes les troupes de l'armée. A la mort de Liscoet, les ennemis pénétrèrent dans le camp du maréchal, comblèrent la tranchée et s'y seraient maintenus sans la vigueur déployée par Molac, qui parvint à les en chasser. Le 15 novembre, deux brèches ayant été faites au fort, après un feu de six heures, Molac monta le premier à l'assaut. Repoussé une première fois, il revint à la charge et contribua, en grande partie, à la prise du fort. Au mois de janvier 1596, il fut l'un des commissaires chargés de conclure, avec le duc de Mercœur, au nom de Henri IV, une trêve de quatre mois, prolongée successivement jusqu'à la fin du mois de mars 1597. La même année, cette trêve étant mal observée, le maréchal de Brissac, lieutenant-général, en Bretagne, rassembla tout ce qu'il avait de troupes pour réprimer les courses qu'y faisaient les ligueurs, Il marcha vers Moncontour avec son armée dont Molac et Montbarot, autre capitaine breton, commandaient l'arrière-garde, et rencontra l'ennemi près de Plancoët. Après un léger engagement où Molac se distingua, les royalistes s'éloignèrent. Le brigand La Fontenelle s'étant retiré à Dourarnenez comme une bête fauve dans son ancre, on*

*résolue de l'y assiéger une seconde fois. Mais le siège trainant en longueur, Sourdéac, gouverneur de Brest, et commandant de l'expédition, quitta le camp sous prétexte d'affaires qui l'appelaient à morlaix et laissa le commandement à Molac, en lui promettant de revenir bientôt avec de nouvelles forces. Toutefois, au lieu d'envoyer du renfort, il écrivit, à quelque temps de là, qu'il était d'avis qu'on levât le siège. Lorsque ces lettres arrivèrent au camp, on y recevait la nouvelle que Quinipily, gouverneur de Hennebont, envoyait des secours aux assiégés sous la conduite de La Grandville, le plus jeune de ses frères. Cette circonstance entraîna les capitaines à adopter l'avis de Sourdéac. En conséquence, Molac leva le siège, et ramena ses troupes et son artillerie à Quimper. Mais La Granville n'était déjà plus à Quimperlé et il se dirigeait vers le Faouët. Molac le suivit et l'atteignit près de Kimerch, dont le seigneur, malgré son penchant secret pour les ligueurs, se borna à être, du haut de son donjon, simple spectateur du combat. La Granville rangea ses troupes dans une grande garenne entre le chemin et le château. Il avait choisi ce poste dans l'espérance de tirer quelques secours du château, et même, au besoin, d'y trouver une retraite. Molac, à la tête de ses troupes et des Suisses commandés par le colonel d'Erlach, fit une charge terrible contre les ligueurs qui la soutinrent avec intrépidité. On se mêla de part et d'autre, et l'on se battit avec tant d'opiniâtreté qu'après six heures d'un combat sanglant et tel, dit le chanoine Moreau, qu'on n'en avait pas vu de semblable depuis la bataille des Trente, la victoire ne s'était encore déclarée d'aucun des deux côtés. Molac, qui remplissait les fonctions de capitaine et de soldat, combattit avec sa bravoure ordinaire. Il fut parfaitement secondé par le colonel d'Erlach ; mais les Suisses ne témoignèrent pas la même ardeur que leur commandant. Molac, ne pouvant, quoique blessé, se résoudre à laisser la victoire indécise, se saisit de la cornette suisse, aux approches de la nuit, et se tournant vers les soldats de cette nation : « Souffrirez-vous, » s'écria-t-il, qu'on puisse vous reprocher d'avoir abandonné votre enseigne ? » A ces mots, les Suisses, honteux de ce reproche, reprennent la cornette des mains de Molac, et le combat recommence avec une nouvelle fureur. La Granville, voulant s'opposer à la charge des Suisses, fut renversé de cheval et tué. La nuit mit fin au combat dont l'avantage resta à Molac.*

Enfin voyant la paix faite par toute la France, mais non encore en Bretagne, il attaqua Dinan une des meilleurs Places de la Province, qui avait toujours été la Retraite et l'Arsenal du Lieutenant Général du Partie contraire, et la réduisit au service du Roy, qui lui en donna le Gouvernement, et lui fit honneur de lui écrire *une lettre toute écrite de sa main dedans et dessus, dans une feuille de papier doré et fermée d'un piquet, sans aucun Secrétaire.*

Au mois de janvier 1599 mourut dans le Château de Dinan Françoise de Montmorency sa femme, qui ayant été mère de 8 enfants, lui en laissa seulement 4 ; son corps fut transporté en l'Église de Notre Dame de Lermain à Molac, et son cœur enterré aux Cordeliers de Dinan.

Lui s'étant rendu à la Cour, le Roi lui fit l'honneur de le nommer à l'Ordre du Saint-Esprit, lequel il n'a jamais reçu, le Roy n'en ayant jamais fait depuis.

En 1601, il prit pour seconde femme Dame Jeanne de La Motte<sup>1</sup>, fille aînée héritière de Joseph de La Motte, et de Catherine Tournemine, qui lui apporta Vauclair, la Hunaudaye et Montafilant.

L'estime que le Roi faisait dudit Seigneur Baron, et la connaissance qu'il avait de ses services et de la fidélité parurent assez lors qu'après la prise du Maréchal de Biron en l'an 1602 sur l'apparence de troubles dans l'État, et sur les propositions du voyage de Sedan, le Roi lui commanda de lever un Régiment de 20 Compagnies de 100 hommes chacune, lui donnant pour premier Capitaine Monsieur le Chevalier de Saint-Luc.

Le dit Seigneur Baron de Molac étant à la Cour, le Roi lui fit honneur de lui demander son fils aîné pour être nourri auprès de Monseigneur le Dauphin, et voulant honorer le nom qu'il portait,

---

<sup>1</sup> laquelle Dame était veuve de 2 maris, savoir, de François de Colliny Baron de Rieux, frère puîné du Comte de Laval, duquel elle n'avait enfants, et de Jean de Rieux Marquis d'Acerac, duquel elle avait un fils nommé René de Rieux Marquis d'Acerac, lequel étant en grand estime, & fort considéré, quoi que fort jeune, se noya dans le Tibre à Rome le 13 août 1609 en laquelle année aussi dès le dernier jour de février, était décédé à Paris René Tournemine Baron de La Hunaudaye, de Montafilant, Plancoët, & autre lieux, Cousin Germain de ladite Dame, & auquel elle succéda.

érigea la terre et seigneurie de Rosmadec en Marquisat par Lettres Patentes<sup>2</sup> données à Paris au mois d'août 1608.

Le Roi ayant projeté le grand dessein de la guerre, et faisant l'appareil de la plus belle et puissante armée qui eut jamais en ce siècle dans l'Europe, et de laquelle il voulait donner le commandement général à Monseigneur le Duc de Vendôme son fils, qu'il chérissait parfaitement, il commanda audit sieur Baron de Molac de mettre sur pied sa Compagnie de gens d'armes, à quoi ledit Seigneur se porta avec tout d'affection et de diligence, et son crédit fut tel qu'elle fut sur pied en moins de 3 semaines, et *toute complète de Gentilshommes, et beaucoup qualifiés et riches, qui avaient fort grand équipage, et ceux qui en étaient ont assuré, qu'à peine s'en est il jamais vu une plus belle.*

Mais en 1610, comme elle commençait à marcher, étant hors de Bretagne, entrant dans le Maine, arriva ce malheureux accident qui priva la France de son bon Roi, l'Europe de son plus grand monarque, et le baron de Molac d'un Maître très affectionné, et qui lui préparait des honneurs et des récompenses dignes de ses services, de ses mérites, et de sa condition ; car outre qu'il lui avait promis de le faire Maréchal de France au Rendez-vous général de l'armée, il le destinait pour un des 4, par l'avis desquels ledit Duc de Vendôme se gouvernerait.

Coup qui toucha si sensiblement notre Baron qu'il ne voulu jamais revenir à la Cour, qui que convié par la Reine Mère du jeune Roi, et Régente avec des affaires très avantageuses ; il se jeta dans une profonde tristesse, et une très particulière et exemplaire dévotion, dans laquelle il passa 3 ans et quelques mois ; enfin abattu de son déplaisir, des fatigues, et blessures qu'il avait eues à la guerre, il mourut d'une mort très Chrétienne après avoir donné bénédiction à ses 7 enfants, là présents, leur commandant 3 choses : la crainte de Dieu, le service du Roi et l'union et amitié entre eux, en la Ville de Rennes le 14 septembre 1613 en sa 47ème année, laissant un regret indicible de lui dans cette Province, qui le considérait comme son Père, avec une mémoire de sa valeur, et de sa piété qui ne mourra jamais.

Son corps fut 24 heures dans sa chambre, où il fut visité d'une foule incroyable de personnes de toutes qualités, sexes et condition, et après fut embaumé, mis en plomb, et porté la nuit sans pompe en l'Église des Pères Carmes de ladite Ville ; où il reposa 40 jours en une Chapelle toute tendue haut et bas de farge noire, à 5 lez de velours garnis d'écussons qui se voyaient en bannière, chargés au premier quartier de Molac, au second de Tyvarlan, au troisième de La Chapelle, au quatrième de Pontecroix, sur le tout de Rosmadec, ci-devant blasonnés, la Couronne de Marquis, et les Ordres à l'entour soutenus par des Anges.

Au bout des 40 jours son service lui fut solennellement fait en ladite Église, laquelle fut entièrement tendue, Chœur, Nef & Chapelles de drap et Farge noire à 3 lés de velours par toute l'Église, et 5 lés dans le Chœur, tous garnis d'Écussons grands et petit au nombre de plus de 2000. La Chapelle ardente qui était au dessus du Corps, était ornée de 7 ou 800 cierges fort hauts élevés en Pyramide ; le service fut fait en musique par Messieurs de l'Église Cathédrale dudit Rennes, y assistant toutes les dignités, Chanoines, Ministres & Suppôts du Chœur d'icelle, & la Messe célébrée par Monsieur l'Évêque de Saint-Malo, qui fut prié parce que celui de Rennes était hors la Province ; après ladite Messe et service le corps fut conduit de ladite Église à une des portes de ladite Ville nommée Toussaints, en cet ordre : Premièrement marchaient 80 pauvres 2 à 2, vêtus de casques noires & capuchons portant chacune une torche de cire allumée garnie de 2 Écussons des armes dudit Seigneur ; après venaient les Prêtres de 9 Paroisses de la Ville & Faubourgs dudit Rennes, suivis des Religieux Ordres Mendians de ladite Ville, Cordeliers, Jacobins, Carmes, & les Religieux de Saint-Benoît de l'Abbaye Saint-Melaine, après lesquels marchaient la Musique de l'Église Cathédrale, & ledit Seigneur Évêque de Saint-Malo, que suivaient immédiatement près de 300 Gentilshommes tous vêtus de noir, & derrière eux ceux de la maison du défunt, le Corps

---

<sup>2</sup> Signées Henry & sur le repli, l'otier Scellées du grand Sceau de sire verre sur lacs de soie, lesquelles Lettres furent vérifiées & enregistrées l'année suivante au mois de Juillet au Parlement de Bretagne, & depuis en la Chambre des Comptes dudit pays à Nantes.



d'un poifle de velours noir, à la Croix de satin blanc, cantonnée d'Écusson en broderie des Armes dudit défunt, porté par 6 Religieux Cares, & les 4 coins dudit poifle ou drap mortuaire porté par 4 Seigneurs proches parents dudit défunt : savoir Thomas Baron de Guemadeuc, Mathurin de Rosmadec, Baron de Saint-Jouan, René de Birague Baron d'Entrames, & Jean de Rosmadec Seigneur de l'Espinay ; après marchait le Parlement, le Siège Présidial, Messieurs de la Maison de Ville, le tout suivit d'une foule & multitude incroyable de peuple qui témoignaient de leurs pleurs & gémissements le regret qu'ils avaient d'avoir perdu leur Conservateur & Bienfaiteur ordinaire. Redus à la porte de la Ville, le Corps fut mis en un carrosse tiré de 6 chevaux ; le carrosse & chevaux tous couverts & caparaçonnés de noir avec des Croix blanches semée d'Écussons, toute sa maison en deuil à cheval, & conduisirent le corps en cet équipage de ladite Ville de Rennes à Pontecroix, distant de 40 lieues, qui est une Ville qui appartenait au défunt, où il y a une très belle et superbe Église de Notre Dame, où sont des voutes, enfeux & tombeaux de ses prédécesseurs Seigneurs de Rosmadec, Tyvarlan & Pontecroix, l'ordre fut tel, que par toute les paroisses où il passait, la Procession de chacune venait recevoir le corps, & le conduisait depuis qu'il entrait dans la Paroisse jusqu'à l'autre bout, où la Procession de celle où il entrait se trouvait pour l'accueillir ; semblablement partout où il couchait la Noblesse se rendait de 2 ou 3 lieues à la ronde pour lui faire au matin célébrer des services, & de là le convoier fort loin ; enfin il arriva audit lieu de Pontecroix, où il fut enterré avec les même magnificences observées à Rennes à son service. Son cœur mis en plomb, fut par mon dit Seigneur Évêque de Saint-Malo porté à Dinan, & avec grande cérémonies accueilli de tous les habitants, & Ordre de ladite Ville, qui avec tout l'honneur à eux possible, le portèrent en la même Église des Frère Mineurs, dits Cordeliers, où repose celui de feu Madame de Molac sa première femme, & depuis aussi celui de sa seconde, décédée dans son Château de La Hunaudaye le 22 décembre 1629.

**Père de Sébastien, père de Marie-Anne, mère de René-Alexis Le Sénéchal de Kercado, père de Louise-Françoise, mère de Jeanne-Vincente Thomas, mère de Louise-Exupère du Bot du Grégo, mère de Charles-Félix d'Amphernet de Pontbellanger, père de Michel-Adrien, père de Marthe, mère d'Yvonne O'Mahony, mère de Monique Bougrain**